

Louis XIV et la monarchie absolue



Louis XIV et la monarchie absolue

Au début du XVII^e s, la France est dirigée par Henri IV puis par Louis XIII.

A la mort de Louis XIII, en 1643, Louis XIV n'a que 5 ans.

C'est donc sa mère Anne d'Autriche et le cardinal de Mazarin qui vont diriger le pays en attendant que Louis XIV grandisse.

Mazarin va apprendre au jeune Louis XIV son futur métier de roi.

Louis XIV et la monarchie absolue

Les ascendants de Louis XIV :

Henri IV et Louis XIII



Louis XIV et la monarchie absolue

Les « régents » :

Anne d'Autriche et Mazarin



Louis XIV et la monarchie absolue

L'enfance de Louis XIV va être marquée par la révolte des nobles et des habitants de Paris, que l'on appelle la « Fronde ». Il fut obligé de quitter Paris pendant quelque temps. Cela marque le jeune Louis XIV pendant toute sa vie, il a peur de ne pas être obéi comme roi.



Louis XIV et la monarchie absolue

A partir de 1661 (année de la mort de Mazarin), Louis XIV, devenu adulte, assumait le pouvoir et établissait une monarchie absolue : il veut être le seul à commander (plus de premier ministre). Il n'a que quelques conseillers mais est le seul à décider. Il affirmait que son autorité venait de Dieu et imposa à ses sujets une totale obéissance.

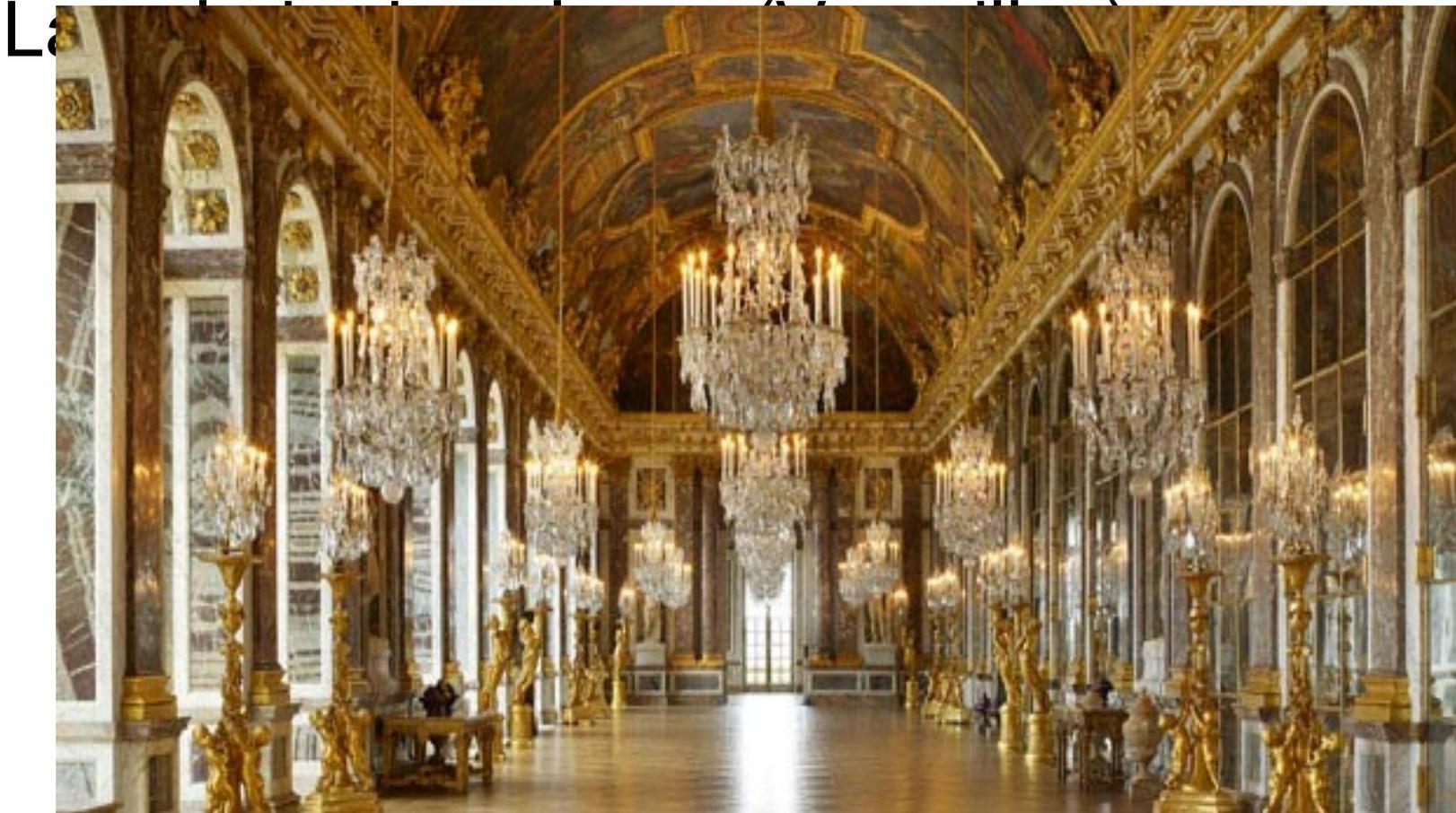
(texte 2 page 123 Hatier)

Louis XIV et la monarchie absolue

Dès 1661, il fait construire hors de Paris, à Versailles (souvenir de la Fronde) le château de Versailles. Les travaux durèrent 40 ans et employèrent près de 40 000 ouvriers.



Louis XIV et la monarchie absolue



Louis XIV et la monarchie absolue



Louis XIV et la monarchie absolue



© Bertrand Lambert

Louis XIV et la monarchie absolue

Ce château comportait de très nombreuses chambres qui pouvaient accueillir des milliers d'invités. Il possède un immense parc avec des statues, des fontaines, des jets d'eau.

Une partie de ce château était destinée au Gouvernement, une autre aux appartements du roi, il y avait également une chapelle et la fameuse Galerie des Glaces (73mètres) qui était une pièce de bal et de réception.

Louis XIV et la monarchie absolue

La construction du château de Versailles (1669)



Louis XIV et la monarchie absolue

Louis XIV a fait construire le château de Versailles pour montrer sa puissance à la fois aux autres rois et aux nobles de France (il vit dans la peur qu'ils se révoltent contre lui et fait tout pour les avoir sous son influence).

Il les invite à la Cour et leur offre une vie luxueuse (banquets, bals, pièces de théâtre, concerts), oisive (= ils ne travaillent pas). [cf. Mémoires de St Simon]

Louis XIV veut que la France soit un pays très puissant. Il veut conquérir de nouvelles régions en Europe. La France a été en guerre durant tout le règne de Louis XIV.

Louis XIV et la monarchie absolue

Pour avoir de son côté l'Eglise, il révoque l'édit de Nantes en 1685. Les protestants furent de nouveau persécutés.



Louis XIV et la monarchie absolue

Le roi chargea le ministre Vauban de fortifier les frontières du pays et certaines villes.



Louis XIV et la monarchie absolue

Louis XIV développe également le commerce. Il veut faire de la France le premier pays européen.

C'est pour cela que l'on appelle son règne la monarchie absolue car il veut absolument être le meilleur dans tous les domaines. Il se fait appeler le « Roi-Soleil ». Sous Louis XIV, la France était effectivement le royaume le plus puissant, le plus vaste et le plus riche d'Europe.

Louis XIV et la monarchie absolue

A sa mort, le pays va mal. Louis XIV avait considérablement augmenté les impôts pour pouvoir financer les guerres, la construction du château de Versailles. Il était donc très impopulaire (à tel point qu'il a été enterré de nuit). Seuls les paysans payaient ces impôts.

Il est mort en 1715 (72 ans de règne) : il est le roi qui a le plus longtemps régné.

C'est son arrière petit-fils, Louis XV, qui lui succède.